

Diplôme d'Etat Psychomotricien

 ECTS
180 crédits

 Durée
6 semestres

 Composante
Institut de
formations
paramédicales
(IFP)

 Lieu(x)
Orléans

Présentation

Le psychomotricien, professionnel de santé et auxiliaire médical, conçoit, élabore et réalise des actions **d'éducation psychomotrice**, de **prévention**, **d'éducation pour la santé**, de **rééducation**, de **réadaptation** et de **thérapie psychocorporelle**. Il intervient dans des programmes d'éducation thérapeutique. Il contribue à la réhabilitation et à la réinsertion psychosociale du sujet.

Le psychomotricien réalise une évaluation psychomotrice, analyse les interactions des différentes fonctions en jeu dans l'organisation psychomotrice du sujet et pose un diagnostic psychomoteur. Il conçoit et ajuste un cadre et un projet d'intervention individualisé en accord avec le sujet et recueille son consentement éclairé ou celui de ses responsables légaux. Son intervention peut se réaliser en lien avec l'entourage du sujet.

Le psychomotricien vise à établir une relation et une alliance thérapeutiques, éducatives ou d'accompagnement. Le psychomotricien réalise, en individuel, en groupe, des activités de sollicitation, de stimulation, d'entraînement des fonctions intervenant dans l'organisation psychomotrice du sujet.

En plein développement sur le plan international et dans le domaine de la recherche, cette profession a la particularité de prendre en compte **l'être humain dans sa globalité** et conjugue les relations humaines à la recherche scientifique.

Le projet de soin est validé par un médecin, suivi, évalué, réorienté si besoin.

Objectifs

Les **trois années** de préparation au diplôme d'État de psychomotricien doivent permettre aux étudiants d'acquérir :

- des connaissances théoriques (médicales, en sciences humaines et spécifiques),
- la maîtrise de techniques psychomotrices sur le terrain
- et une certaine disponibilité corporelle personnelle.

La formation est décomposée en **modules** qui correspondent à ces trois aspects (**théorie, stage et pratique**). Le contenu de ces modules ainsi que les procédures d'évaluation respectent un juste équilibre entre, d'une part, les différentes matières et, d'autre part, les aptitudes écrites, orales et cliniques des étudiants.

Contacts utiles

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE
DOIP

Tél : 02 38 41 71 72

Courriel : doip@univ-orleans.fr

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion>

Organisation

Contrôle des connaissances

La formation à l'institut

Les **trois années** de préparation au diplôme d'État de psychomotricien doivent permettre aux étudiants d'acquérir :

- des connaissances théoriques (médicales, en sciences humaines et spécifiques),
- la maîtrise de techniques psychomotrices sur le terrain
- et une certaine disponibilité corporelle personnelle.

La formation est décomposée en **modules** qui correspondent à ces trois aspects (**théorie, stage et pratique**). Le contenu de ces modules ainsi que les procédures d'évaluation respectent un juste équilibre entre, d'une part, les différentes matières et, d'autre part, les aptitudes écrites, orales et cliniques des étudiants.

1ère Année

L'objectif de la **première année**, outre l'acquisition des bases fondamentales dans chacune des disciplines, est orienté vers le fonctionnement du sujet normal à tous les âges de la vie. Les aspects intégratifs et les mises en lien structurent cette première année.

Modules (712 heures) :

- **Module 1** : Santé publique, Pathologie et pharmacologie, Pédagogie
- **Module 2** : Anatomie
- **Module 3** : Physiologie
- **Module 4** : Psychologie
- **Module 5** : Psychiatrie
- **Module 6** : Psychomotricité
- **Module 7** : Pratique en psychomotricité

2ème Année

La **deuxième année** a pour objet l'initiation aux méthodes cliniques d'évaluation et de soins. Les stages permettent aux étudiants d'accompagner un professionnel dans

ses interventions tant auprès d'enfants ou d'adolescents nécessitant des soins qu'avec les autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.

Modules (645 heures) :

- **Module 1** : Anatomie, Physiologie
 - **Module 2** : Pédiatrie
 - **Module 3** : Psychologie
 - **Module 4** : Psychiatrie
 - **Module 5** : Psychomotricité
 - **Module 6** : Etudes de cas
 - **Module 7** : Pratique en psychomotricité
- 3ème Année**

La **troisième année** est orientée vers le processus de professionnalisation. La prise en charge psychomotrice des adultes et des personnes âgées est approfondie. Au cours des stages, l'étudiant expérimente directement ses outils thérapeutiques. Les enseignements sont orientés vers les réalités professionnelles (déontologie, études de cas, projets thérapeutiques, synthèses).

Modules (485 heures) :

- **Module théorique** : Anatomie, Législation, Psychiatrie, Psychologie, Psychomotricité
- **Module théorico-clinique** : Psychomotricité
- **Module pratique** : Psychomotricité

La formation en milieu professionnel

680 heures de stages sont réparties sur les trois années.

Admission

Conditions d'admission

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation et répondre à l'une des conditions suivantes :

- Etre titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme

Modalités d'inscription

ParcourSup

L'inscription à la sélection pour l'entrée formation de psychomotricien s'effectue via la plateforme nationale [ParcourSup](#) pour les néo-bacheliers, étudiants universitaires, les bacheliers en réorientation.

Et après

Insertion professionnelle

- Le psychomotricien est amené à exercer son métier dans des établissements ou services publics ou privés, éducatifs, sanitaires, médico-sociaux, sociaux, pénitentiaires, en milieu professionnel, de loisir ou sportif, dans le cadre d'un exercice libéral ou dans les structures d'accueil de la petite enfance.

Infos pratiques

Contacts

Institut de Formations en psychomotricité (IFP)
Université d'Orléans
16 place Léonard de Vinci
CS 80026
45072 Orléans La Source Cedex 2

Courriel : secretariat.ifp@ifp-orleans.fr

Téléphone : 02 38 69 72 65

Établissement(s) partenaire(s)

IFPM Orléans

<https://www.ifpm-orleans.fr/nos-formations/formations-initiales-et-continues/psychomotricien/>

Service de Formation Continue

Contact – SEFCO (Service de Formation Continue)

Mail : renseignements.sefco@univ-orleans.fr

Tel : 02 38 41 71 80

[Candidater | Université d'Orléans](#)

Le SEFCO accompagne les publics en reprise d'études, les salariés, demandeurs d'emploi ou entreprises dans leurs projets de formation tout au long de la vie.

Lieu(x)

 Orléans

Programme

Organisation

- Les études préparatoires au Diplôme d'Etat de Masseur- Kinésithérapeute durent 5 ans : une année de préparation en première année à l'université (licence 1ère année option santé (L.A.S ou PASS) puis 4 années à l'école. Les 4 années sont réparties en deux cycles.
- Enseignements théoriques et pratiques – Stages cliniques dans les hôpitaux, les centres de rééducation, les cabinets de praticiens
- Evaluation continue des connaissances, des compétences et aptitudes
- Diplôme d'Etat et 300 ECTS